



# SAINT- JUDOCE

## LETTRE D'INFOS

### **MAIRIE** 02 96 27 41 59

5 rue du Cordonnier, 22630 Saint-Judoce

**Mail:** mairiestjudoce@wanadoo.fr

**Site web:** www.saint-judoce.fr

**Accueil:** Lundi, mardi, vendredi, samedi  
10h00 à 12h00

### **URGENCES**

Un **défiibrillateur** est à disposition sur la façade de la mairie, près de la porte du bureau du Maire, à gauche côté jardin.

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Toutes urgences	112

### **SANTE (Evran)**

Dr AUBRY	02 57 69 02 30
Dr DELAHAYE	02 96 27 40 56
Dentiste	02 96 88 60 03
Ostéopathe	06 08 97 76 00
Diététicien	06 99 84 64 58
Psychologue	06 95 01 30 96
Cabinet infirmiers	02 96 27 49 60
Orthophonistes	02 96 27 57 93
Kinésithérapeutes	02 96 27 47 32
	ou 02 96 86 29 20
Pharmacie	02 96 27 40 28
Pédicure / podologue	02 96 27 43 04
Cabinet vétérinaire	02 96 27 44 67

### **DECHETTERIE (Evran)**

Lundi	14h00 à 17h45
Mardi	fermée
Mercredi	8h45 à 12h30
Jeudi à samedi	8h45 à 12h30
et de	14h00 à 17h45

### CONSEIL MUNICIPAL DU 21/07/2022.

- ♦ Travaux - local technique- étude de faisabilité ;
- ♦ Travaux aménagement du parking de l'église – attribution du marché maîtrise d'oeuvre ;
- ♦ Scolarité – école de Trévérien – participation financière ;
- ♦ Informations diverses.



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022.**

Étaient présents : Martial Fairier, Sylvie Barbé, Eric Echard, Jean-Yves Baey, Sylvie Jaquet, Jérôme Nicolas, Michel Moy, Francis Portero.

Étaient absents :

Marie-Claire Cotteaux , qui a remis un pouvoir à Francis Portero.

Patrick Yver, qui a remis un pouvoir à Sylvie Barbé.

Sandra Charité, qui a remis un pouvoir à Jean-Yves Baey.

Philippe Nogues, qui a remis un pouvoir à Jérôme Nicolas.

### **POINTS EVOQUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :**

#### **Travaux – local technique – étude de faisabilité :**

L'atelier technique situé derrière la salle communale nécessite d'importants travaux : agrandissement, remise en état de la toiture, mise aux normes électriques, création d'un bureau, de sanitaires ... Le bureau d'étude Marcin Wiacek a proposé deux solutions : le transfert face à la mairie avec agrandissement, le maintien du local actuel avec agrandissement. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé l'agrandissement du local technique actuel. Le montant des travaux est estimé à environ 140 000 € TTC. L'A.D.A.C. sera sollicitée afin d'établir un avant-projet sommaire en vue de rédiger un dossier de demande de subvention.

#### **Travaux aménagement du parking de l'église – attribution du marché maîtrise d'oeuvre :**

Dans le cadre des travaux d'aménagement du parking de l'église, la mission maîtrise d'oeuvre, après analyse de la consultation, a été attribuée par 7 voix pour, 3 contre et 1 abstention, à la société PLCE Conseils et Etudes basée à DINAN, pour un montant de 8.700 € HT.

#### **Scolarité – école de TREVERIEN – participation financière :**

Trois élèves de notre commune (un enfant en maternelle et deux enfants en classe élémentaire) ont été accueillis pour l'année scolaire 2021/2022 à l'école de TREVERIEN. Le Conseil Municipal par 10 voix pour et 2 abstentions, a décidé d'attribuer à la commune de Trévérien la somme de 2.645,69 € de participation aux frais de scolarité.

## **INFORMATIONS GENERALES :**

### **Avancement des travaux :**

**Aire de loisirs :** nous vous informons que les conteneurs des poubelles verre et plastiques/emballages seront déplacés au fond de l'impasse actuelle, afin de faciliter l'accès à l'aire de loisirs.

Les travaux suivants ont été réalisés : fourniture et pose de 4 tables, 5 bancs et 4 corbeilles.

Les travaux suivants restent à réaliser : fourniture et pose de toilettes sèches publiques programmées fin juillet, pose d'une clôture en partie haute en début septembre, nivellement, engazonnement, création de zones sablées en automne.

**Verdissement du bourg :** la consultation est en cours, la date limite de la remise des offres est fixée au lundi 22 août 2022.

**Lotissement « Le Clos de Mahélo » :** le permis d'aménager a été signé le 18 juillet 2022.

**Travaux routiers :** la route intercommunale entre la sortie du bourg et le lieu-dit Cabrac a été remise en état.

### **La COVID est toujours présente :**

Nous vous encourageons à continuer de respecter les gestes barrières. La vigilance doit toujours être d'actualité.

### **La canicule et nous :**

Comme chaque année au regard des épisodes de fortes chaleurs enregistrés les années passées, l'Etat lance la campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs. Des dépliants expliquant aux personnes âgées, aux adultes exposés à la chaleur et aux enfants, les moyens de se protéger en cas de hausse importante des températures, sont à votre disposition en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

**Le CCAS** va contacter les personnes de 70 ans et plus afin de connaître leurs besoins au regard de la canicule.

### **Mise en alerte sécheresse sur l'ensemble du département niveau 2 :**

Suivant arrêté préfectoral en date du 21 juillet 2022, le département des Côtes d'Armor est déclaré en état d'alerte sécheresse au titre des milieux aquatiques. Des restrictions d'usages quel que soit l'origine de l'eau utilisée doivent être respectées **et en particulier :**

Interdiction de 8h à 20h :

- arrosage des espaces verts, pelouses et jardins non potagers, des massifs de fleurs.

Interdiction de 10h à 20h :

- irrigation agricole des grandes cultures, prairies, cultures en plein champ ;
- arrosage des potagers.

Réduction volontaire des consommations :

- irrigation agricole des serres dont culture horticole sous serre, sous tunnel et en pépinière.

Interdiction totale :

- remplissage des piscines privées (y compris piscine hors sol) ;
- vidange, remplissage ou mise à niveau des plans d'eau ;
- nettoyage façades, murs, toits, terrasses... ;
- nettoyage des véhicules ;
- nettoyage voirie.

**DATES A RETENIR :**

**Du 11 juillet au 12 août :** O.S.P.L.E. stages sportifs, plan d'eau Bétineuc.  
Inscriptions au 02 96 27 45 52 / 06 80 30 32 27.

**Dimanche 31 Juillet à partir de 12h00 :** « A dimanche sur le canal ».

- à partir de 12H00 : pique-nique au port d'Evran, animation musicale ;
- à partir de 16h00 : St-Judoce, passerelle du Vieux Bourg, thé, café, animation musicale.

**Du 17 août au 26 août :** Evran, stage Graff et peinture sur le site du Skate-Park. Inscription au plus tard le 02 août 2022 au 07 87 93 40 22.

**Samedi 03 Septembre :** comice agricole à Evran.

**Dimanche 4 septembre :** bourg St. Judoce, à partir de 11H00, course cycliste.

**Jeudi 8 septembre :** St. Judoce, 20H00, conseil municipal.

**Le secrétariat de la Mairie sera fermé du 23 août au 31 août  
ainsi que tous les samedis du mois d'août.**